

Les activités d'orientation s'intègrent au projet d'école et au projet pédagogique de la classe. Pratiquées au départ en milieu proche et connu, elles conduiront les élèves à investir des terrains plus lointains et inconnus.

Niveaux de classes concernés

Tous cycles.

Conditions de mise en œuvre

À l'école maternelle, il conviendra de se limiter à un espace fermé.

À l'école élémentaire, l'activité pourra se pratiquer en milieu ouvert. Le risque ne doit être ni exagéré, ni négligé.

- Une reconnaissance préalable du site de pratique par l'enseignant est indispensable. Pour les forêts, il est nécessaire de demander une autorisation au propriétaire (privé, ONF, mairie...).
- Les limites de l'espace d'évolution doivent être clairement identifiées et connues des élèves.

- Les chemins et sentiers permettant de s'échapper hors zone doivent être barrés (au moyen de « rubalise » par exemple) ou surveillés par des adultes.

- Les accompagnateurs doivent appliquer des consignes précises de l'enseignant de la classe, excluant toute initiative pédagogique.
- Il souhaitable que chaque accompagnateur dispose d'un téléphone portable et des numéros de tous les adultes encadrant l'activité.
- Les consignes de sécurité seront travaillées en amont de la sortie, en classe.

La sortie ne peut pas avoir lieu si les conditions climatiques sont défavorables : risques d'orage, brouillard, vent fort... Il est nécessaire de vérifier sur le site de la préfecture de l'Eure le niveau d'alerte météorologique.

Rôle des accompagnateurs

S'ils accompagnent un groupe, ils veilleront à laisser les élèves chercher, sans faire à leur place, en assurant leur sécurité.

Organisation pédagogique

Le module d'apprentissage visera à :

- contrôler ses émotions face aux aléas d'un espace inconnu ;
- accéder à l'autonomie et à un savoir suffisant pour ne plus se perdre dans un milieu inconnu à l'aide d'une carte ;
- assurer sa propre sécurité et celle des autres ;
- prendre des informations (observer), les traiter, décider et choisir ;
- accéder à un langage symbolique à l'aide de supports (photos, cartes, légendes...) pour se déplacer ;
- gérer un effort sur un terrain varié et sur une longue distance ;
- s'entraider, coopérer ;
- respecter l'environnement.

Équipement

Obligatoire	Fortement recommandé
<ul style="list-style-type: none">✓ tenue adaptée à l'environnement et au climat ;✓ trousse de secours ;✓ liste des élèves avec numéros de téléphone des parents et les numéros d'urgence ;✓ téléphones portables et listes des numéros des adultes qui accompagnent.	<ul style="list-style-type: none">✓ eau et aliments énergétiques ;✓ sac poubelle.

Encadrement

L'activité orientation n'est pas une activité à encadrement renforcé.

Toutefois, la présence d'adultes en renfort de l'enseignant est recommandée en milieu ouvert, au delà du taux d'encadrement normal :

À l'école élémentaire :

- l'enseignant de la classe + 1 adulte jusqu'à 30 élèves (préférer 2 adultes) ;
- 1 adulte supplémentaire pour 15 au-delà de 30.

À l'école maternelle, au minimum :

- l'enseignant de la classe + 1 adulte agréé jusqu'à 16 élèves ;
- un adulte supplémentaire par tranche de 8 élèves au-delà.

Textes de référence

- Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999
- Circulaire 92-196 du 03 juillet 92

Pour en savoir plus

- *Les activités de pleine nature à l'école - Les activités d'orientation*, Collection Essais de réponses, Edition Revue E.P.S..
- *Rencontres à la carte : classeur pédagogique pour les activités de randonnée et d'orientation*, USEP en collaboration avec l'IGN.
- <http://www.etab.ac-caen.fr/apiedu/eps/index.php?id=19>